



Description de poste :

Titre du poste : Aménagiste

Service : Aménagement du territoire

Mise à jour : 29-11-2022

Résumé du poste :

Sous l'autorité du Directeur du service d'aménagement du territoire, l'Aménagiste est responsable des dossiers qui lui sont délégués en aménagement, notamment ceux énumérés ci-dessous. Il collabore également aux divers mandats, activités et dossiers liés à l'aménagement du territoire, dont notamment la révision des outils d'urbanisme des municipalités suivant l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement de la MRC des Chenaux.

Responsabilités :

- Participer aux travaux de révision du schéma d'aménagement du territoire et aux modifications de celui-ci;
- Participer à la rédaction de documents réglementaires, argumentaires, mémoires et autres documents techniques;
- Effectuer des travaux de recherche, d'analyse et de rédaction liés à divers dossiers d'aménagement;
- Collaborer à la mise en place de différentes stratégies d'actions prévues dans le plan de développement de la zone agricole ainsi que du plan stratégique de développement durable;
- Assister à des rencontres de travail ou offrir une assistance technique auprès de différents comités dont les mandats sont en lien avec les dossiers d'aménagement et assurer le suivi des décisions;
- Collaborer à la mise en place d'une nouvelle structure et procédure pour l'archivage des données relatives au service d'aménagement du territoire;
- Préparer, assister et/ou participer à la tenue de consultations publiques, lorsque requis;
- Participer aux travaux relatifs à la gestion des cours d'eau;
- Assurer le respect de la réglementation relative à la coupe d'arbres sur le territoire de la MRC;
- Offrir une assistance technique aux municipalités pour appliquer la règle de conformité qui permet d'assurer la cohérence entre le schéma d'aménagement et de développement, le plan et les règlements d'urbanisme et les interventions gouvernementales sur le territoire d'une MRC ou d'une municipalité;
- Effectuer toutes autres attributions connexes que lui assigne le Directeur du service d'aménagement du territoire.

Formation scolaire et expérience professionnelle :

- Niveau d'études : diplôme d'études universitaire en aménagement, urbanisme, géographie ou toute autre discipline pertinente;
- Posséder un minimum de 2 années d'expérience reliée à l'emploi.

Compétences et exigences requises :

- Connaissance des lois et règlements sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) et de la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA);
- Connaissance de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE);
- Dois posséder une excellente maîtrise de la langue française tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction;
- Excellent esprit d'équipe;
- Connaissance du domaine municipal;
- Détenir un permis de conduire valide ainsi qu'un véhicule.

Statut d'emploi :

- Temps complet (35 heures par semaine);
- L'horaire de travail ainsi que la durée de la semaine de travail sont définis selon la convention collective ainsi que les autres conditions de travail;
- Salaire annuel : entre 55 968 \$ et 69 960 \$ selon l'expérience.

Pour postuler :

Vous possédez les compétences requises et les tâches décrites plus haut correspondent à vos talents et champs d'intérêt ? Veuillez transmettre votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le **9 décembre 2022, 16 h, à l'adresse courriel suivante : directeurat@mrcdeschenaux.ca**. Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues. Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre organisation.